



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 22 janvier 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 17 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	14

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Madame LEMOINE, Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL, Monsieur BRIAS

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

26-007 REMISE EXCEPTIONNELLE DE LOYER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le bail signé le 15 mai 2025 pour la location d'un appartement T3, d'une superficie de 76.55m², situé au 130C rue du maréchal Montgomery à Bernières-sur-Mer,

Considérant que les locataires de cette appartement ont dû faire face à un inconfort temporaire du fait d'une panne de chaudière en période hivernale. L'Entreprise VIRIA, avec laquelle la c

En décembre dernier, le couple demeurant dans cet appartement a dû faire face à un inconfort temporaire du fait d'une panne de la chaudière en période hivernale. L'entreprise VIRIA, avec laquelle la commune a contracté pour l'entretien et le changement des chaudières n'a pas été réactive, raison pour laquelle la commune propose une remise exceptionnelle de 200€ sur le loyer de janvier 2026 (loyer de 511.71€ hors provision mensuelle pour les parties communes).

Le conseil municipal **ACTE** une remise exceptionnelle de 200€ sur le loyer de 511.71€ hors charges du mois de janvier 2026, au bénéfice des locataires de l'appartement 130C rue Maréchal Montgomery à Bernières-sur-Mer.

Vote : Pour : 14

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

